



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les employés syndiqués de Cogeco Câble au Québec entérinent l'entente de principe ratifiée à la mi-novembre.

Montréal, le 13 décembre 2010 – Cogeco Câble inc. (la « Société ») (TSX : CCA) annonce que la signature des deux nouvelles conventions collectives qui régissent les conditions de travail de l'ensemble des employés syndiqués du Québec devrait avoir lieu le 20 décembre prochain.

Après plusieurs mois de négociations les deux parties en sont venues à une entente qui a été présentée à l'ensemble des employés lors de plusieurs assemblées générales tenues entre le 30 novembre et le 12 décembre 2010. La majorité des employés a entériné l'entente qui était recommandée par l'exécutif syndical de la section locale 3624 du SCFP.

Les nouvelles conventions collectives, qui seront en vigueur pour les quatre prochaines années, comportent de nouvelles clauses qui doteront les employés de conditions de travail se comparant avantageusement à celles de l'industrie des télécommunications. Elle permettra également à Cogeco Câble de réaliser son plan d'affaires et ses grands objectifs opérationnels afin de continuer à offrir un service à la clientèle de grande qualité et de demeurer performant dans un marché des plus concurrentiels.

« Je suis heureuse du règlement de ces conventions collectives. Il s'inscrit parfaitement dans la philosophie de Cogeco Câble en matière de relations de travail. Nous avons toujours su maintenir des relations harmonieuses avec nos employés car nous savons qu'ils sont au cœur du succès de notre entreprise, mentionne Louise St-Pierre, première vice-présidente, Services résidentiels chez Cogeco Câble. »

La direction de l'entreprise tient également à féliciter les représentants des deux parties qui en sont venus à une entente sans aucun impact sur la qualité de notre service à la clientèle.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et de câble coaxial. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle

-
des services Audio, de Télévision analogique et numérique, d'Internet haute vitesse ainsi que de Téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale, par l'intermédiaire de sa filiale, Cogeco Data Services, des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Renseignements : Marieke Tremblay
 (514) 764-4700